



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



**Investissements sensibles à la nutrition dans
l'agriculture et les systèmes alimentaires**
Note d'orientation pour l'analyse budgétaire

Scaling Up
Nutrition



**Investissements sensibles à la nutrition dans
l'agriculture et les systèmes alimentaires**
Note d'orientation pour l'analyse budgétaire

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
et
Mouvement pour le renforcement de la nutrition
Rome, 2020

Citer comme suit:

FAO. 2020. *Investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Note d'orientation pour l'analyse budgétaire*. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Photo de couverture: ©FAO/Aissata Lam

Table des matières

Avant-propos	v
Vue d'ensemble de la méthodologie d'analyse budgétaire	1
Méthodologie du Mouvement SUN pour mener une analyse budgétaire adaptée aux investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.....	1
Points importants à retenir.....	5
Méthodologie d'identification et d'analyse des investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	6
Points importants à retenir.....	7
Étape 1. Identification des rubriques budgétaires dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.....	8
Points importants à retenir.....	10
Étape 2. Catégorisation des rubriques budgétaires à inclure dans l'analyse budgétaire.....	11
Points importants à retenir.....	12
Étape 3. Validation des rubriques budgétaires sensibles à la nutrition pour leur inclusion finale.....	13
Points importants à retenir.....	15
Annexe A. Exemples de lignes budgétaires par catégorie	16
Annexe B. Glossaire	19
Annexe C. Outils de suivi financier pour la nutrition	22
Références	23

Avant-propos

Les systèmes alimentaires répondent à l'ensemble des besoins nutritionnels des populations tout en contribuant à une croissance durable. Pourtant, le nombre d'enfants souffrant de dénutrition atteint encore des niveaux inacceptables et les niveaux croissants d'obésité et de maladies chroniques liées aux régimes alimentaires aggravent cette situation. Les investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires sont aujourd'hui plus essentiels que jamais pour renforcer la disponibilité, l'accessibilité et la consommation d'aliments nutritifs et préserver les résultats durement acquis dans la lutte contre toutes les formes de malnutrition.

Depuis le lancement du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) en 2010 dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est membre, la mobilisation des ressources en faveur de la nutrition, l'amélioration de l'évaluation des coûts et le suivi des investissements dans la nutrition font partie des priorités. Les pays du Mouvement SUN réussissent particulièrement bien à réunir les différentes parties prenantes pour étudier ensemble les décaissements en faveur de la nutrition, à favoriser la confiance et la transparence, et à assurer une planification et un suivi conjoints permettant la mise en place de systèmes et de structures afin que les investissements dans la nutrition aboutissent aux meilleurs résultats possibles.

Au moment de la publication de ce document, les pays doivent obtenir des résultats dans la lutte contre la malnutrition alors qu'ils traversent l'une des épreuves les plus difficiles dans l'histoire de l'humanité. Dans de nombreux pays, les mesures nationales et internationales de lutte contre la pandémie de COVID-19 ont eu des effets préjudiciables sur l'accessibilité à des aliments sains et nutritifs à un coût abordable. Dans un tel contexte, il est crucial que les pays utilisent de façon rentable des ressources internes et externes en soutien à leurs plans nationaux de nutrition. Il est par ailleurs essentiel de faire concorder les approches mises en œuvre par les pays et leurs ressources pour lutter contre la malnutrition.

La présente «*Note d'orientation pour l'analyse budgétaire des investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*», qui est le fruit d'une collaboration entre la FAO et le Mouvement SUN, donne un aperçu général des méthodes et des mesures que les pays peuvent adopter pour renforcer et pérenniser leur coopération avec leurs partenaires dans le suivi des dépenses liées à la nutrition. Elle comprend des recommandations pour que les décideurs politiques puissent convenir des priorités, planifier et prendre des décisions fondées sur des données probantes en matière d'allocation des ressources, mais aussi procéder à un suivi et à une évaluation des politiques mises en œuvre. La FAO et le Mouvement SUN encouragent et soutiennent les approches menées par les pays en matière de nutrition qui permettent de mieux cadrer l'action des parties prenantes dans le sens des initiatives des gouvernements.

Nous sommes convaincus que cette publication contribuera à faire comprendre aux pays qu'il est important de chiffrer leurs investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et d'en assurer le suivi. Elle leur permettra en outre de prendre conscience des possibilités que cela offre. Ses enseignements sont axés sur la mise en œuvre de plans nationaux de nutrition pour des résultats et un impact durables, ainsi que sur les décisions orientant la planification et l'analyse budgétaires pour la nutrition.

Les gouvernements sont invités à revoir leurs investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour atteindre l'objectif de développement durable n° 2 (ODD 2) du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sachant que l'ODD 2 a des répercussions sur tous les autres ODD. La

FAO, en collaboration avec le Mouvement SUN, est résolue à aider les pays à tirer parti des investissements sensibles à la nutrition et à combler les déficits de financement essentiels.

Gerda Verburg
Coordinatrice du Mouvement SUN et
Sous-Secrétaire générale des Nations Unies



Anna Lartey
Directrice de la Division de l'alimentation et de
la nutrition (FAO)
Membre du Comité exécutif du Mouvement SUN



Remerciements

La présente note d'orientation pour l'analyse budgétaire a été rédigée par Jessica Meyer, Patrizia Fracassi, Marie-Caroline Dodé et Clément Lorvao (FAO) et William Knechtel et Debora Di Dio (Secrétariat du Mouvement SUN), avec une contribution importante de Monica Kothari (MQSUN+), Jack Clift et Mary D'Alimonte (Results for Development), et de Farah Sbytte (Réseau des Nations Unies).

Nos sincères remerciements vont à Bianca Carlesi et Chiara Deligia (FAO) pour leur soutien en matière de communication.

Vue d'ensemble de la méthodologie d'analyse budgétaire

Les analyses budgétaires nationales, telles que l'exercice d'analyse budgétaire qui a été mené par le Mouvement SUN en 2015, sont essentielles pour obtenir des informations sur la nature des allocations budgétaires nationales dans les programmes et les secteurs sensibles à la nutrition. Il est crucial de disposer de données financières fiables pour que les décideurs politiques puissent convenir des priorités, planifier et prendre des décisions concernant l'affectation des ressources, ainsi que pour procéder à un suivi et à une évaluation des politiques mises en œuvre (Fracassi, P., Picanyol, C., Knechtel, W., D'Alimonte, M., Gary, A., Pomeroy-Stevens, A., & Watts, R. 2020). L'amélioration de l'évaluation et du suivi des financements spécifiques à la nutrition et y contribuant est centrale pour renforcer le plaidoyer en faveur de la hausse et de l'amélioration des affectations visant à obtenir à des résultats en matière de nutrition (Action contre la Faim, Save the Children et SUN Sénégal, 2017).

Le présent document définit une méthodologie simple **d'utilisation pour identifier et analyser les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires qui contribuent à rendre les régimes alimentaires sains disponibles, accessibles et abordables**. Cette méthodologie a été élaborée pour le personnel technique spécialisé dans les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires contribuant à des régimes alimentaires sains, ainsi que pour les cadres supérieurs qui prennent part aux activités de planification et de programmation dans les secteurs pertinents. De plus, cette méthodologie est utilisable avec des données de budgets nationaux et de plateformes de donateurs.

Les pays concernés ayant déjà de l'expérience en matière d'analyse budgétaire pourront utiliser le présent document pour concentrer leurs efforts sur les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en s'appuyant sur les étapes définies dans la note d'orientation «[Analyse budgétaire pour la nutrition](#)» qui a été préparée par le Mouvement SUN (Fracassi, P., Picanyol, C., Knechtel, W., D'Alimonte, M., Gary, A., Pomeroy-Stevens, A., & Watts, R. 2020). Les étapes sont résumées ci-dessous à titre de référence.

Méthodologie du Mouvement SUN pour mener une analyse budgétaire adaptée aux investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

1. Définition du champ d'application et des objectifs

L'analyse doit avoir pour champ d'application l'identification et l'analyse des investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires contribuant à rendre des régimes alimentaires sains disponibles, accessibles et abordables.

Lors de la définition des objectifs de l'analyse budgétaire (c'est-à-dire pour le plaidoyer, le suivi ou l'évaluation), il est important de consulter les différentes parties prenantes engagées dans les systèmes alimentaires et la nutrition, tels que les organismes des Nations Unies, les acteurs techniques communautaires, les donateurs, les organisations de la société civile et le secteur privé. Dans les pays ayant davantage d'expérience, il est utile de contacter des experts ayant réalisé des analyses budgétaires et d'examiner avec eux les conclusions et les résultats.

Les objectifs doivent être définis de manière réaliste, en tenant compte des données et des capacités des principales parties prenantes. Il est en outre judicieux d'organiser la collecte et l'analyse des données à des moments pertinents de sorte qu'elles soient remises aux décideurs au bon moment pour qu'ils puissent les exploiter afin d'influencer les allocations de moyens financiers et les dépenses.

Un plan national et une parfaite compréhension des cadres institutionnels peuvent contribuer à orienter l'analyse budgétaire (voir l'encadré 1, page 4), en sachant par exemple quels types de services/ programmes sont fournis, par qui et à quel niveau.

2. Détermination du moment le plus opportun pour collecter les données financières et rédiger des rapports les concernant

La collecte des données doit s'appuyer sur les calendriers annuels de planification des tâches des ministères impliqués (agriculture, santé, éducation, commerce, infrastructures, etc.) afin de faciliter l'identification et le suivi des programmes agricoles et des systèmes alimentaires pertinents pour la nutrition.

L'analyse des données et la rédaction de rapports les concernant doivent cependant coïncider avec deux moments critiques de l'année budgétaire: d'une part le moment où les allocations sont intégrées aux documents budgétaires du pays, et d'autre part le moment où le Parlement approuve les budgets (Action contre la Faim, Save the Children et SUN Sénégal, 2017).

3. Identification des acteurs engagés dans le processus

L'éventail des secteurs et les éventuels programmes à inclure dans l'analyse budgétaire dépendent beaucoup de son champ d'application et de ses objectifs. Si l'objectif est d'influencer les décisions d'un cycle budgétaire sectoriel, l'analyse peut se cantonner au ministère spécifié (par exemple le ministère de l'Agriculture, le ministère des Finances). Toutefois, si l'ambition est de déterminer dans quelle mesure l'agriculture et les systèmes alimentaires contribuent à favoriser des régimes alimentaires sains, il convient d'identifier les ministères concernés qui seront engagés dans le processus. Les plans d'action multisectoriels sur la nutrition, s'ils existent, peuvent servir de base à la consultation. Les parties prenantes pertinentes qui peuvent être associées à ces travaux sont:

- **Les équipes de pays du Mouvement SUN** qui ont participé à la mise en œuvre des analyses budgétaires multisectorielles. Lorsqu'elles sont disponibles, il y a lieu de les consulter en premier lieu et de les faire participer à l'examen des conclusions des exercices précédents. Dans la note d'orientation du Mouvement SUN, les équipes de pays englobent au sens large les points focaux SUN des gouvernements et les membres des plateformes multi-acteurs pour la nutrition, notamment les membres du système des Nations Unies, les organisations de la société civile et le secteur privé. Lorsqu'ils sont disponibles, le Mouvement SUN mobilise les points focaux qui s'occupent du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ainsi que les fonctionnaires responsables des politiques de FIRST financés dans le cadre du programme de partenariat entre la FAO et l'Union européenne.
- **Le personnel technique de la nutrition et de la sécurité alimentaire:** dans chaque ministère associé aux travaux, le personnel technique chargé de la nutrition et de la sécurité alimentaire peut contribuer à recenser les programmes et les activités pertinents.
- **Le personnel chargé du budget et de la planification:** dans chaque ministère associé aux travaux (y compris le ministère des Finances ou toute cellule de planification), le personnel chargé du budget et de la planification peut contribuer à identifier les programmes pertinents et les activités en lien avec la nutrition dans le budget annuel.
- **L'aide externe:** plusieurs prestataires d'assistance technique peuvent contribuer à ce processus. Cette aide peut par exemple être demandée au Secrétariat du Mouvement SUN.

4. Identification des sources des données financières

Les allocations et les dépenses qui sont consignées dans les documents financiers officiels des gouvernements correspondent à la fois aux flux de financement gouvernemental et des donateurs:

- **Le budget gouvernemental national** doit être la première source de données. Il se peut que les données aient déjà été traitées et soient disponibles sous l'une des formes suivantes:
 - gestion financière spécifique aux pays;
 - analyse par sous-secteur des ministères.

D'après la note d'orientation pour l'analyse budgétaire du Mouvement SUN, ces données financières correspondent à des données «**du budget**». Elles sont généralement entre les mains du ministère des Finances et sont souvent disponibles en ligne.

Pour les allocations et les dépenses qui ne sont pas dans les documents financiers officiels des gouvernements et qui correspondent aux données financières «**hors budget**», telles que définies par le Mouvement SUN, il est possible de trouver des estimations des investissements réalisés par les partenaires d'exécution et/ou les donateurs en recherchant dans les ressources suivantes:

- **Programme de gestion de l'aide (PGA)** (25 pays). Si elle est accessible, la base de données du PGA doit être la première source de données « hors budget », car elle est approuvée par les ministères des Finances.
- **Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD)** de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). À consulter sur: <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=ff5405a5-87b9-4cc7-829f-68f958dfe482&themetreeid=3>

La décision de recourir à des sources de données supplémentaires pour compléter les données doit dépendre de la faisabilité et de l'utilité. Les risques de double comptage doivent également être pris en compte. Pour les financements « hors budget » des organisations de la société civile et des ONG, il n'existe pas de sources de données disponibles illustrant de façon exhaustive cette source de financement. Dans ce cas, il devra être décidé au cas par cas si des données d'enquête primaires sont nécessaires.

5. Identification, catégorisation, validation et inclusion de lignes budgétaires agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition

La méthodologie proposée pour la collecte de données financières sur l'agriculture et les systèmes alimentaires a été élaborée à partir de l'approche du Mouvement SUN et comprend les étapes suivantes: 1) identification; 2) catégorisation; 3) validation et inclusion. Consultez la page 6 de la présente note d'orientation pour découvrir la méthodologie détaillée.

Remarque: les pays qui disposent de références financières de base issues de précédentes analyses budgétaires multisectorielles sur la nutrition peuvent ignorer l'étape 1 et passer directement aux étapes 2 et 3 pour procéder à la catégorisation, à la validation et à l'inclusion des investissements sensibles à la nutrition au niveau de l'agriculture et des systèmes alimentaires.

6. Suivi régulier des données financières sur la nutrition

La première priorité pour progresser est d'institutionnaliser l'analyse budgétaire au niveau national. L'institutionnalisation de l'analyse budgétaire est une priorité pour assurer le renouvellement de l'exercice. Une fois que l'équipe du pays a identifié un programme en lien avec la nutrition, il en sera tenu compte dans les analyses suivantes d'une année sur l'autre. Conserver un dénominateur commun comme référence de base est essentiel pour assurer la cohérence de la collecte des données, apprécier les efforts et la redevabilité et garantir la fiabilité des analyses des tendances au fil du temps.

Dans l'idéal, l'équipe réalisant l'analyse budgétaire doit être composée des mêmes personnes (personnel technique et financier) d'une année sur l'autre.

7. Utilisation des données financières

Une fois cet exercice terminé, les résultats peuvent être utilisés pour améliorer la prise de décisions relatives aux allocations et aux dépenses (le cas échéant) dans le domaine de la nutrition.

Les pays qui ont donné la priorité à des interventions spécifiques à la nutrition et à fort impact et qui ont pris le temps d'en évaluer le coût dans le cadre de leurs plans nationaux peuvent approfondir leur démarche en analysant les dépenses réelles et la mise en œuvre d'un sous-ensemble d'interventions de leur analyse budgétaire susceptibles de raisonnablement s'aligner sur les interventions qu'ils ont planifiées. Par ailleurs, si l'objectif est d'exiger une plus grande efficacité des dépenses en matière de nutrition, il est crucial d'identifier clairement les programmes qui ont été conçus pour améliorer la situation nutritionnelle et qui font vraiment la différence.

De plus, le plaidoyer doit s'appuyer sur des données factuelles probantes pour garantir la crédibilité et générer de la valeur ajoutée. La transparence du processus de compilation et de présentation des données chiffrées est une condition préalable à la redevabilité qui va de pair avec les responsabilités budgétaires. Il est par conséquent crucial de choisir les données factuelles les plus marquantes qui ont été validées.

Encadré 1 – Éthiopie. Harmonisation du suivi des ressources à travers des plans gouvernementaux et des critères sensibles à la nutrition

Le Gouvernement éthiopien a accompli des progrès dans la lutte contre la malnutrition à force de volonté politique, de mesures et de financements engagés dans ce sens. L'analyse du paysage financier dans le domaine de la nutrition a commencé par un suivi des ressources du gouvernement et des partenaires consacrées au Programme national de nutrition I, à partir duquel le gouvernement a pu établir un modèle de suivi des ressources investies dans ce domaine dans le cadre du Programme II à l'aide de systèmes existants. Des approches similaires ont été adoptées pour la déclaration de Seqota¹, à l'échelon national et infranational. La politique nutritionnelle et alimentaire nationale adoptée en 2019 a ainsi fait l'objet d'une évaluation des coûts et d'une analyse budgétaire.

L'un des principaux obstacles au suivi multisectoriel des ressources consacrées à la nutrition est lié à l'identification des interventions concernées et à l'estimation budgétaire/des dépenses des programmes sectoriels dans le domaine de la nutrition. L'expérience technique et politique de l'Éthiopie peut être utile pour d'autres pays à cet égard. Dans un premier temps, l'Éthiopie a utilisé les données gouvernementales à

¹ Avec la déclaration Seqota, le Gouvernement éthiopien s'est engagé en 2015 à mettre fin à la malnutrition infantile d'ici 2030.

Encadré 1 – Éthiopie. Harmonisation du suivi des ressources à travers des plans gouvernementaux et des critères sensibles à la nutrition

des fins de planification, en coordination avec ses partenaires, ce qui se prête à l'utilisation de plans multisectoriels nationaux de nutrition pour déterminer les allocations associées à la nutrition.

La stratégie alimentaire et nutritionnelle montre qu'il est important de s'appuyer sur les plans nationaux pour procéder au suivi des activités agricoles sensibles à la nutrition. À première vue, des activités telles que «*la promotion de l'utilisation de systèmes d'irrigation appropriés*» ou «*le développement et la promotion de cultures basées sur l'utilisation d'engrais contenant plusieurs micronutriments*» ou «*l'augmentation de la productivité des variétés de cultures de plein champ*» ne semblent pas correspondre tout à fait à ce qui est appelé une activité sensible à la nutrition. Elles sont toutefois au cœur de la vision de l'Éthiopie visant à garantir la disponibilité de denrées alimentaires appropriées, diversifiées et de qualité, qui sont le fondement d'une intervention nutritionnelle efficace et sont par conséquent incluses dans la stratégie. De plus, le processus de planification ne distingue pas le plan sectoriel général et le plan de contribution à la nutrition du ministère de l'Agriculture, mais il contribue aux efforts déployés par le pays pour renforcer sa vision autour d'une agriculture et d'un système alimentaire sensibles à la nutrition.

Il pourrait être utile à l'avenir de s'appuyer sur une assistance technique pour coordonner les secteurs autour d'un plan de nutrition multisectoriel et veiller à ce que ces perspectives et ces facteurs soient pris en compte dans leurs plans de moyen à long terme. Cela simplifierait également le suivi des ressources et pourrait contribuer directement à l'analyse de la qualité, dont le rôle est central pour encourager les investissements stratégiques en faveur d'interventions nutritionnelles reconnues.

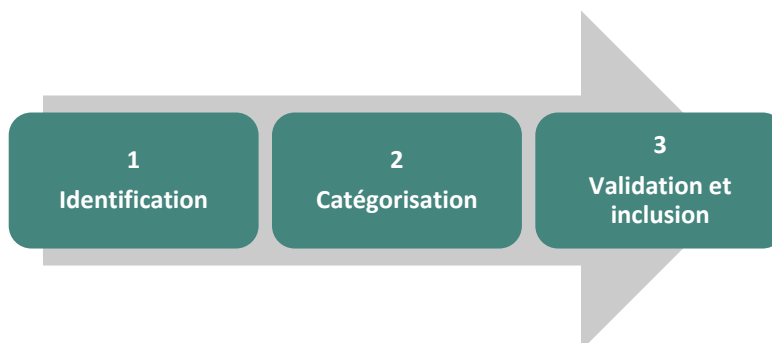
POINTS IMPORTANTS À RETENIR:

Le présent document fournit une méthodologie simple d'utilisation pour **identifier et analyser les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires qui contribuent à rendre les régimes alimentaires sains disponibles, accessibles et abordables.**

L'approche qui est proposée pour réaliser une analyse budgétaire dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires **a été adaptée à partir des étapes définies dans la note d'orientation «Analyse budgétaire pour la nutrition»** qui a été préparée par le Mouvement SUN (Mouvement SUN et MQSUN+, 2020).

Méthodologie d'identification et d'analyse des investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

Trois étapes sont proposées pour la collecte de données financières sur les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires:



Cette méthodologie simple d'utilisation qui est proposée pour la collecte de données financières sur l'agriculture et les systèmes alimentaires est fondée sur la méthodologie de l'exercice d'analyse budgétaire du Mouvement SUN, officiellement appelée «approche en trois étapes». Ces étapes incluent l'identification (étape 1) et la catégorisation (étape 2) des rubriques budgétaires, ainsi qu'une étape facultative (étape 3) sur la pondération de ces rubriques qui sont classées comme sensible à la nutrition².

Ces trois étapes sont adaptées aux rubriques budgétaires directement rattachées à l'agriculture et aux systèmes alimentaires ou qui les concernent. Cette méthodologie a été adaptée par la Division de l'alimentation et de la nutrition de la FAO à partir de la base de données sur les investissements du Mouvement SUN³ qui est à disposition du public. Pour ce faire, les sous-secteurs et les programmes particulièrement pertinents pour l'agriculture et les systèmes alimentaires ont été examinés (voir le tableau 1 pour consulter les sous-secteurs et les programmes examinés dans la base de données SUN).

Tableau 1. Sous-secteurs et programmes pertinents pour l'agriculture et les systèmes alimentaires

Sous-secteurs	Programmes
<ul style="list-style-type: none">• Développement de la production agricole (denrées autres que les denrées de base)• Pêche• Pêche et élevage• Élevage• Développement rural	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité sanitaire des aliments• Sécurité alimentaire• Transferts monétaires/Filets de protection sociale• Aide d'urgence/humanitaire• Repas scolaires• Services agricoles• Enrichissement des aliments

Source: base de données sur les investissements du Mouvement SUN.

² Appliquer un pourcentage du budget alloué à la nutrition (pondération). Ce pourcentage doit être calculé en fonction de la catégorisation (étape 2), mais aussi en fonction de l'avis d'experts nationaux concernant les investissements en faveur d'activités/composantes nutritionnelles du programme concerné. À des fins de simplification, certains pays choisissent d'allouer 100 % de leur contribution à la nutrition aux rubriques budgétaires classées comme « spécifiques à la nutrition ». Dans le cas des rubriques budgétaires classées comme « sensible à la nutrition », les parties prenantes peuvent choisir d'y allouer une part plus modérée (par ex.: 25 %). Conformément à la dernière consultation d'experts (SUN-MQSUN+, 2020), la pondération n'est pas recommandée par la FAO.

³ Base de données sur les investissements du Mouvement SUN disponible uniquement en anglais sur: <https://idb.scalingupnutrition.org/>

• **Étape 1. Identification des rubriques budgétaires de l'agriculture et des systèmes alimentaires**

Il s'agit d'identifier les rubriques budgétaires pertinentes (par exemple des programmes ou des départements) à partir des documents nationaux pertinents tels que les plans nationaux de nutrition, les plans d'investissement agricole nationaux (le cas échéant) et en effectuant une recherche par mots-clés. Si un cadre commun de résultats des systèmes de gestion financière pour la nutrition existe, il peut aider les secteurs à décider des rubriques budgétaires à inclure.

• **Étape 2. Identification des rubriques budgétaires à inclure dans l'analyse budgétaire**

Il s'agit ici de déterminer si les programmes ou les départements identifiés relèvent de la catégorie des investissements «spécifiques à la nutrition», des investissements «sensibles à la nutrition» ou des investissements «potentiellement sensibles à la nutrition». Les rubriques budgétaires «spécifiques à la nutrition» de l'agriculture et des systèmes alimentaires sont par exemple celles dans lesquelles figurent un département chargé de la nutrition au sein d'un ministère de l'Agriculture ou, par exemple, une intervention nutritionnelle dans le cadre d'un programme plus général d'agriculture ou de systèmes alimentaires. Pour être «sensible à la nutrition», une rubrique budgétaire de l'agriculture et des systèmes alimentaires doit inclure un programme qui est reconnu pour son action dans la résolution des causes sous-jacentes de la malnutrition, telles que les régimes alimentaires et la sécurité alimentaire, et qui bénéficie en particulier aux populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Les rubriques budgétaires de l'agriculture et de systèmes alimentaires qui sont «potentiellement sensibles à la nutrition» sont celles qui sont manifestement en lien avec l'alimentation mais qui n'ont pas d'objectif ni d'indicateur clairement établi dans leur description générale de programme.

• **Étape 3. Validation des rubriques budgétaires potentiellement sensibles à la nutrition à inclure dans l'analyse budgétaire**

Les rubriques budgétaires classées en tant que rubriques «potentiellement sensibles à la nutrition» doivent être validées en consultant les gestionnaires de budget et les gestionnaires de programmes avant de les inclure dans les rubriques «sensibles à la nutrition». Cette consultation doit permettre de clarifier l'objectif, l'indicateur ou l'activité lié à la nutrition pour justifier l'inclusion de la rubrique budgétaire dans l'analyse. S'il n'est pas possible de le déterminer clairement, il est recommandé d'exclure la rubrique budgétaire de l'analyse, et d'examiner uniquement les rubriques qui font l'objet d'un consensus et qui peuvent faire l'objet d'un suivi.

Remarque: les pays qui disposent de références financières de base issues de précédentes analyses budgétaires multisectorielles sur la nutrition peuvent ignorer l'étape 1 et passer directement aux étapes 2 et 3 pour procéder à la catégorisation, à la validation et à l'inclusion des investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

POINTS IMPORTANTS À RETENIR:

- La méthodologie simple d'utilisation qui est proposée pour la collecte de données financières sur l'agriculture et les systèmes alimentaires a été adaptée à partir de l'approche en trois étapes du **Mouvement SUN** figurant dans sa note d'orientation pour l'analyse budgétaire.
- Pour recueillir des données financières sur les systèmes alimentaires et agricoles, il convient de suivre les étapes suivantes:
Étape 1- Identification; Étape 2- Catégorisation; Étape 3- Validation et inclusion.

Étape 1. Identification des rubriques budgétaires dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

La **première phase** consiste à communiquer les documents financiers tels que le budget national ou des documents financiers officiels qui seront utilisés pour l'exercice.

La **deuxième phase** consiste à communiquer la **liste des principaux domaines sectoriels** qui seront inclus dans l'exercice:

- les ministères de l'Agriculture sont clairement identifiables dans tous les budgets nationaux. Les autres ministères concernés par les systèmes alimentaires sont, entre autres, les ministères du Développement rural, du Commerce, des Finances, de l'Alimentation, de l'Éducation, de la Santé, de la Production, de l'Industrie et de l'artisanat, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Protection sociale, des Affaires maritimes, de l'Hydraulique, des Droits humains, de l'Égalité de genre, des Affaires sociales, etc.

Tous les ministères inclus dans la liste doivent être indiqués en utilisant l'intitulé figurant dans les budgets nationaux ou les documents financiers.

La **troisième phase** consiste à effectuer la recherche par mots-clés.

Comment décide-t-on des termes à rechercher?

La liste des termes ci-dessous (voir le tableau 2) a été établie en examinant les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires de 20 pays à l'aide de la base de données sur les investissements du Mouvement SUN. Un pays doit adopter cette liste en se basant sur son plan national de nutrition ou, le cas échéant, sur le cadre commun de résultats.

Pour les lignes budgétaires relevant du secteur agricole et des systèmes alimentaires, les mots-clés appartenant au domaine sectoriel «Agriculture» sont les plus pertinents. Il convient toutefois d'explorer d'autres domaines sectoriels, tels que ceux figurant dans la liste des ministères fournie ci-dessus, car, dans certains cas, des mots-clés pertinents peuvent, entre autres, appartenir aux secteurs de l'éducation, de la protection sociale et de la santé.

Si la recherche de mots-clés ne donne pas de résultats (par exemple si le niveau de détail de la rubrique budgétaire est insuffisant), il peut être envisagé de passer en revue chaque ligne budgétaire l'une après l'autre. Bien que cette approche nécessite plus temps, elle peut être utile pour identifier des lignes budgétaires sensibles à l'agriculture et les systèmes alimentaires.

Quels éléments faut-il inclure?

Pour inclure une rubrique budgétaire agriculture et systèmes alimentaires dans le cadre de l'étape 1, il est impératif que cette rubrique réponde aux principaux critères suivants:

- La ligne budgétaire est associée à l'agriculture et aux systèmes alimentaires, bien qu'elle puisse relever de ministères connexes. Par exemple, les programmes de repas scolaires relèvent souvent du ministère de l'Éducation.
- Il est possible d'identifier la population cible en termes de bénéficiaires directs et indirects.
- Bénéficiaires directs: population exposée à un risque de malnutrition (jeunes enfants, élèves, adolescents, femmes en âge de procréer, personnes âgées, etc.).

- Bénéficiaires indirects: foyers et populations exposés à un risque de malnutrition qui peuvent être segmentés en fonction de leurs moyens d'existence et de leur vulnérabilité (par exemple, dans le cadre d'un programme de repas scolaires, les petits exploitants qui fournissent les produits agricoles locaux pour ces repas sont des bénéficiaires indirects puisque l'augmentation de leurs revenus leur permet d'améliorer leur situation et ils bénéficient donc d'une amélioration de la nutrition et des régimes alimentaires).
- Il est possible de définir un résultat mesurable, en déterminant tout d'abord où se situe ce résultat sur le chemin d'impact⁴ (voir la figure 1) qui s'étend des systèmes alimentaires aux régimes alimentaires sains, en passant par les gains nutritionnels, et en réalisant ensuite un suivi de ce résultat à l'aide des systèmes d'information existants. Comme l'analyse des données financières nutritionnelles est réalisée au niveau programmatique, il convient d'utiliser des indicateurs pour mesurer, au minimum, les produits et les résultats, pour évaluer dans quelle mesure les résultats nutritionnels escomptés peuvent être atteints.

Cela inclut par exemple le développement de la plantation d'arbres fruitiers pour la consommation locale, l'amélioration des pratiques après la capture de poissons pour réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires, etc.

Si aucune information sur la population cible ou sur le résultat mesurable n'est disponible, il vaut mieux exclure la rubrique budgétaire concernée de l'analyse.

Tableau 2. Recherche de termes pertinents à l'agriculture et aux systèmes alimentaires

Secteur	Mots-clés
Agriculture et systèmes alimentaires	<p>Sous-secteurs: pêche, aquaculture, aquaponie, élevage (bovins, poulets et autre volaille, petits ruminants, tels que les caprins et les ovins), lait et produits laitiers, production agricole, horticulture, agriculture urbaine et périurbaine, agroforesterie, etc.</p> <p>Cibles: petits pêcheurs, petits producteurs, petits exploitants agricoles, Petite et Moyenne Entreprises, femmes, jeunes, enfants, peuples autochtones, collectivités rurales, agriculteurs, éleveurs, habitants des zones urbaines, habitants des zones rurales, populations touchées par les conflits, populations sans terre, chasseurs-cueilleurs, etc.</p> <p>Activités: commerce, enrichissement des aliments, biofortification, marchés, liens avec les marchés, prix des aliments, communication relative à l'éducation nutritionnelle et au changement des comportements, pertes et gaspillages de denrées alimentaires, stockage et transformation des aliments, manipulation après récolte, conservation des aliments, emballage, distribution, étiquetage nutritionnel, marketing et publicité sur les aliments, nutritif, biodiversité, diversification, intensification, jardinage familial, services de vulgarisation, coopératives, aide alimentaire, secours, aide alimentaire humanitaire, agriculture familiale, sécurité alimentaire, faim, sécurité sanitaire des aliments, qualité des aliments, hygiène, sanitaire et phytosanitaire, repas scolaires, alimentation scolaire, potagers dans les écoles, approvisionnement local, directives alimentaires, eau et assainissement, irrigation, aide au revenu, microfinance, dons et transferts de fonds, autonomisation des femmes, égalité hommes-femmes, etc.</p> <p>Chaînes de valeur: produits de base (graines, racines, céréales), légumineuses, légumes secs, fruits à coque, fruits et légumes, aliments sauvages et sous-utilisés, semences traditionnelles, origine</p>

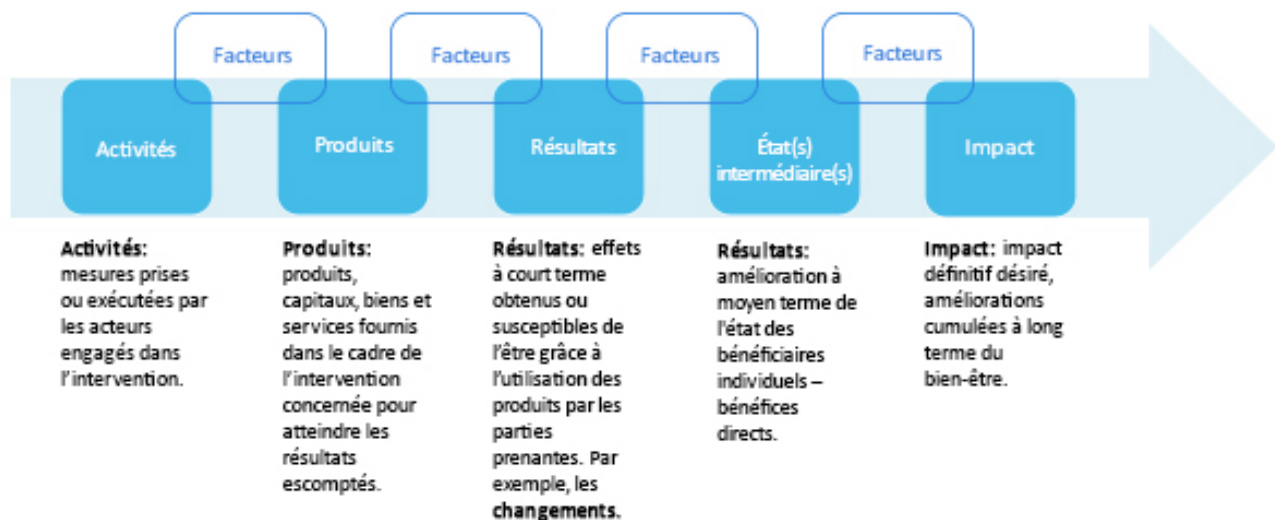
⁴ L'approche fondée sur un chemin d'impact permet d'associer activités et produits des activités des projets et résultats et impacts pertinents, et dans le même temps d'identifier et d'appliquer les indicateurs et les méthodes adaptés pour le suivi et l'évaluation. Les chemins d'impact peuvent aider à comprendre les changements escomptés visant à une amélioration des régimes alimentaires et de la nutrition, allant des activités spécifiques à l'impact général.

Secteur	Mots-clés
	animale/animaux d'élevage, lait et produits laitiers, œufs, produits de l'aviculture, poisson, sous-produits à base de poisson, etc. Résultats: diversité alimentaire, régimes alimentaires sains, aliments sains et nutritifs, etc. Remarque: différencier ce qui est fait pour améliorer les marchés intérieurs plutôt que les marchés d'exportation.

Source: données élaborées par les auteurs.

Figure 1. Chaîne de résultats du «chemin d'impact»

Facteurs: facteurs sur lesquels l'intervention ou ses partenaires ont un certain degré de contrôle pouvant influencer sur la chaîne globale de résultats.



Source: données élaborées par les auteurs.

POINTS IMPORTANTS À RETENIR:

- La première étape de la méthodologie consiste à **identifier les rubriques budgétaires dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.**
- Cette étape englobe trois phases:
 - 1) Communiquer les **données financières** qui seront utilisées pour l'analyse budgétaire.
 - 2) Communiquer une **liste des principaux domaines sectoriels.**
 - 3) Effectuer la recherche par mots-clés.
- Pour inclure une rubrique budgétaire, elle doit répondre aux critères suivants:
 - Elle est **associée à l'agriculture et aux systèmes alimentaires** ainsi qu'à d'autres secteurs pertinents.
 - Il est possible d'**identifier les bénéficiaires directs et indirects.**
 - Il est possible de **définir un produit et/ou un résultat mesurables.**

Étape 2. Catégorisation des rubriques budgétaires à inclure dans l'analyse budgétaire

À l'étape 2, il est demandé aux parties prenantes chargées de réaliser l'analyse budgétaire dans le pays de classer les rubriques budgétaires identifiées sous trois intitulés principaux.

1. Interventions «spécifiques à la nutrition»

Il s'agit des interventions à fort impact sur la nutrition décrites dans la série *The Lancet* de 2013 consacrée à la nutrition, en particulier les initiatives portant sur les facteurs les plus déterminants de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant, à savoir l'apport suffisant en aliments et nutriments, l'alimentation, les soins et les pratiques parentales. De plus, les interventions « ciblées sur la nutrition » désignent selon la FAO celles qui ont pour objectif principal l'amélioration des régimes alimentaires et/ ou qui visent plusieurs facteurs déterminants sous-jacents de la nutrition (y compris la sécurité alimentaire des foyers, la prise en charge des mères et des enfants et les services de soins de santé primaires et l'assainissement).

Les rubriques budgétaires de l'agriculture et des systèmes alimentaires spécifiques à la nutrition (dites «lignes budgétaires consacrées à la nutrition») sont celles qui font intervenir un département de la nutrition, un programme de nutrition, ou incluent une intervention ou une activité consacrée à la nutrition, selon la structure du budget étudié. Il s'agit par exemple d'interventions ou de programmes d'enrichissement des aliments, de programmes visant à renforcer l'accès des jeunes enfants aux aliments d'origine animale, de programmes visant à accroître la consommation de fruits et légumes chez les enfants et les adolescents, d'interventions de sensibilisation à la nutrition et aux régimes alimentaires sains dans les Champs-Écoles de producteurs, de programmes de biofortification dans les collectivités rurales vulnérables, etc.

2. Interventions «sensibles à la nutrition»

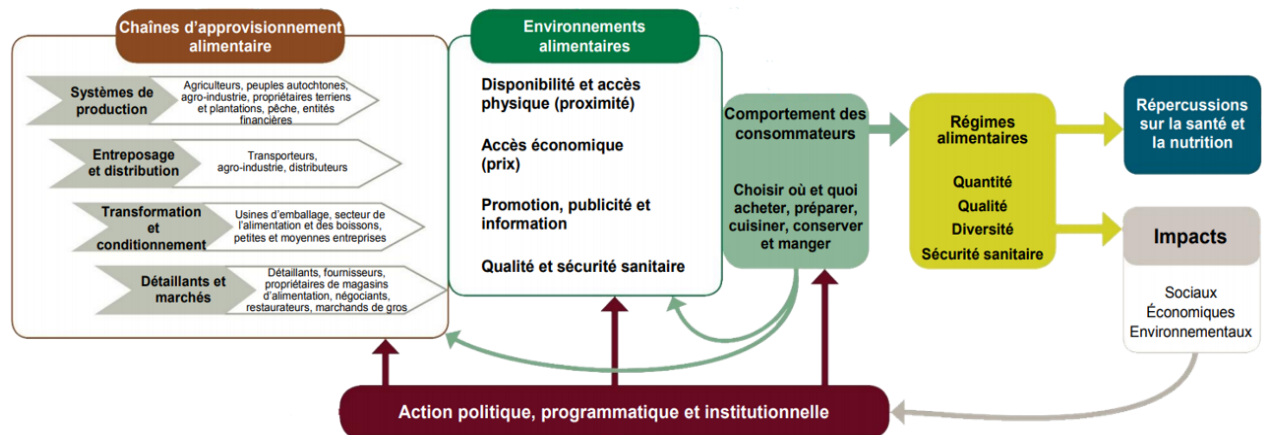
Il s'agit d'interventions portant sur des facteurs déterminants sous-jacents de la malnutrition tels que définis à l'origine dans le cadre conceptuel de l'UNICEF. Elles ont été précisées dans la série *The Lancet* de 2013 consacrée à la nutrition. De plus, selon la FAO, les interventions « sensibles à la nutrition » incluent les projets qui améliorent les régimes alimentaires ou en tiennent compte, ou qui incluent plusieurs facteurs déterminants sous-jacents de la nutrition (y compris la sécurité alimentaire des foyers, la prise en charge des mères et des enfants, et les services de soins de santé primaires et l'assainissement) occupant une place importante dans le projet mais qui ne sont pas des objectifs principaux. Dans ce contexte, pour rendre des régimes alimentaires sains disponibles, accessibles et abordables, l'approche doit être centrée sur les systèmes alimentaires (voir la figure 2) tout en tenant compte des contreparties potentielles et en les équilibrant. Les rubriques budgétaires de l'agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition sont celles dans lesquelles figure clairement un objectif et/ou un résultat et/ou une intervention pertinents pour la nutrition faisant partie d'un programme intégré ou du mandat d'action d'un département.

Une intervention sensible à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires peut, par exemple, avoir pour objectif d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité d'aliments sains, variés et nutritifs à un coût plus abordable pour leur consommation par la population locale. Il peut s'agir de produire des fruits et des légumes variés et d'autres denrées alimentaires, telles que des légumineuses ou du petit bétail, ou de stocker et distribuer ces denrées alimentaires sur les marchés locaux, voire d'informer de manière pédagogique sur ces aliments pour en développer la préparation et la consommation.

3. Interventions «potentiellement sensibles à la nutrition»

Il s'agit des rubriques budgétaires qui ont un lien apparent avec la nutrition, les aliments et les régimes alimentaires, mais qui n'incluent pas d'objectif, ni d'indicateur ou d'activité clairement établi.

Figure 2. Cadre conceptuel des systèmes alimentaires - régimes alimentaires et nutrition



Source: adapté du HLPE, 2017.

L'annexe A du présent rapport fournit des exemples issus de l'examen des rubriques budgétaires de l'agriculture et des systèmes alimentaires de la base de données sur les investissements du Mouvement SUN (FAO, 2020). Dans le cadre de cette analyse, les rubriques budgétaires de 20 pays ont été évaluées (parmi les 30 pays SUN ayant réalisé une analyse budgétaire en 2015). Dans la base de données du Mouvement SUN, les investissements des pays ont été subdivisés par rubrique budgétaire et par secteurs « spécifiques à la nutrition » et « sensibles à la nutrition », qui peuvent en outre être subdivisés par typologie pour déterminer leur appartenance à l'une ou l'autre de ces deux catégories. Les typologies qui sont incluses dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires sont entre autres: développement de la production agricole (denrées autres que les denrées de base); services agricoles; pêches; pêche et élevage; sécurité sanitaire des aliments; sécurité alimentaire; enrichissement; bétail; développement rural. Les autres typologies jugées pertinentes pour l'agriculture et les systèmes alimentaires sont, entre autres, les repas scolaires, les transferts de fonds/programmes de protection sociale et l'aide d'urgence/ humanitaire.

Après l'analyse, il a été jugé qu'une partie de ces rubriques budgétaires étaient «**potentiellement sensibles à la nutrition**».

POINTS IMPORTANTS À RETENIR:

- La deuxième phase de cette méthodologie consiste à **classer les rubriques budgétaires de l'agriculture et des systèmes alimentaires**.
- Les rubriques budgétaires identifiées peuvent être classées sous trois intitulés principaux:
 - 1) «**Spécifique à la nutrition**»
 - 2) «**Sensibles à la nutrition**»
 - 3) «**Potentiellement sensibles à la nutrition**»
- Les lignes budgétaires «potentiellement sensibles à la nutrition» doivent être validées avec des experts avant d'être incluses (ou non) dans l'analyse budgétaire (étape 3).

Étape 3. Validation des rubriques budgétaires sensibles à la nutrition pour leur inclusion finale

À l'étape 3, il est demandé aux parties prenantes chargées de la réalisation de l'analyse budgétaire de valider et d'inclure (ou non) les rubriques budgétaires. S'il est évident que les rubriques budgétaires classées en tant que rubriques spécifiques à la nutrition et sensibles à la nutrition peuvent être incluses dans l'analyse budgétaire, les rubriques classées en tant que rubriques **«potentiellement sensibles à la nutrition»** doivent être validées, car l'objectif, le résultat ou l'indicateur lié à la nutrition n'est pas explicite.

Par exemple, si l'objectif d'un programme particulier est d'accroître la production d'un fruit particulier, il convient de le classer en tant qu'intervention **«potentiellement sensible à la nutrition»** plutôt qu'en tant qu'intervention «sensible à la nutrition». Cependant, s'il ressort des discussions avec les gestionnaires de programmes que ce programme vise à accroître la production de fruits uniquement à des fins d'exportation et que rien ne démontre clairement que cette hausse de la production améliorera les régimes alimentaires locaux, cette rubrique budgétaire doit être exclue de l'analyse budgétaire. Dans ce cas particulier, on pourrait même s'inquiéter des éventuels effets néfastes sur la nutrition (voir le tableau 3). En effet, si cette production entraîne un recours plus important aux pesticides et aux engrais chimiques ainsi que le déplacement d'espèces indigènes pour favoriser des variétés destinées à l'exportation, l'intervention risque d'avoir des effets néfastes sur l'apport alimentaire et la nutrition de la population.

De la même façon, les interventions ou les programmes d'intensification de l'agriculture pour lutter contre l'insécurité alimentaire en augmentant les revenus doivent être classés en tant qu'interventions **«potentiellement sensibles à la nutrition»** plutôt qu'en tant qu'interventions «sensibles à la nutrition». S'il ressort des discussions avec les gestionnaires de programmes que ces programmes visent uniquement à augmenter la production de monocultures commerciales (par exemple le sésame) pour générer des revenus et que rien ne démontre clairement que cette hausse des revenus améliorera les régimes alimentaires locaux, cette rubrique budgétaire doit être exclue de l'analyse budgétaire. Dans ce cas particulier, on pourrait également s'inquiéter des éventuels effets néfastes sur la nutrition. Si le programme d'intensification entraîne la production de monocultures à vocation commerciale au détriment de cultures riches en nutriments, l'intervention risque d'avoir des effets néfastes sur la nutrition, notamment si la population du marché local ne peut se procurer des aliments variés et abordables pour compléter son régime alimentaire ou, pire, s'il s'avère que les aliments abordables sur le marché sont riches en calories et à faible teneur en nutriments. D'autres exemples illustrant des effets néfastes potentiels pour la nutrition sont répertoriés dans le tableau 3.

Le niveau d'information et de détail de la rubrique budgétaire joue un rôle important. Pour les investissements classés comme **«potentiellement sensibles à la nutrition»**, il est recommandé de travailler en étroite collaboration avec les gestionnaires de budget et les gestionnaires de programme pour appréhender les détails et valider l'inclusion ou non des rubriques budgétaires dans l'analyse. Des programmes exclus de l'analyse budgétaire peuvent toutefois être ciblés pour inclure ultérieurement une composante, un indicateur ou un objectif nutritionnel (SUN and MQSUN+, 2020).

Des pays du Mouvement SUN ont indiqué que les discussions sur la contribution à la nutrition de programmes spécifiques ont mené à l'introduction ultérieure de composantes nutritionnelles, en adéquation avec le développement d'une vision ou d'une stratégie nationale dans le domaine de la nutrition. Le Pakistan offre un exemple intéressant à ce titre (voir l'encadré 2, page 15).

Tableau 3. Exemple d'effets néfastes potentiels sur la nutrition

Exemple d'effets néfastes potentiels	
<i>Pratiques relatives à la gestion des ressources naturelles</i>	
La consommation d'eau pour l'agriculture (par exemple dans le cadre des projets d'irrigation) peut accroître les risques d'exposition aux maladies, en favorisant par exemple la transmission du paludisme, les microbes et les polluants dans les eaux usées, ainsi que les maladies zoonotiques et parasitaires.	
Certaines interventions en matière d'agriculture intensive peuvent également avoir des effets nocifs sur la qualité du sol, la biodiversité et la disponibilité en eau.	
L'utilisation de produits agrochimiques peut avoir des conséquences graves sur la santé, et dès lors, des conséquences sur la nutrition. Elle peut également entraîner une réduction de la biodiversité, une diminution des possibilités de gestion agro écologique des parasites et des sols, ainsi que des répercussions potentielles sur la productivité.	
<i>Disponibilité, diversité et sécurité sanitaire des aliments sur l'exploitation agricole</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • La sélection de certaines denrées de base ou de cultures commerciales (par exemple la production de fleurs, d'arbres, de tabac ou de biocarburant) peut avoir des effets néfastes sur la production vivrière des foyers. Les gains obtenus des cultures commerciales ne combrent pas automatiquement les déficits de production vivrière qui peuvent résulter de ces choix de culture, ce qui accroît les risques pesant sur la sécurité alimentaire et la qualité des régimes alimentaires. • Les initiatives accordant la priorité à des denrées de base particulières (par exemple au moyen de subventions) peuvent entraîner une baisse de production d'autres cultures riches en micronutriments, une perte de diversité alimentaire et biologique, et une surconsommation d'aliments riches en glucides (se traduisant par une hausse de l'obésité, des maladies chroniques ainsi que des carences en micronutriments). • La culture de variétés uniques peut entraîner une réduction de la consommation de variétés bénéfiques pour leur teneur en nutriments. 	
Les interventions soutenant l'élevage peuvent accroître les risques de maladies zoonotiques (maladies infectieuses et parasitaires) susceptibles de se transmettre par voie fécale/orale, par contact ou par voie atmosphérique. Elles peuvent également nuire à l'environnement (par exemple par la pollution).	
<i>Environnement alimentaire dans différents contextes (par exemple sur les marchés, dans les écoles)</i>	
Les prix, les taxes et les subventions alimentaires ont une incidence sur l'accessibilité économique des denrées alimentaires et par conséquent, ils influent sur les modes de consommation et contribuent à l'obésité et aux maladies chroniques (par exemple lorsque les prix des aliments baissent et que les foyers sont des vendeurs finaux ou lorsque les prix des aliments augmentent et que les foyers sont des acheteurs finaux).	
<i>Revenus</i>	
Le développement rapide de la mécanisation peut entraîner une hausse du taux de chômage parmi les populations ne possédant pas de terres.	
L'introduction de technologies agricoles innovantes ou modernisées nécessitant une charge de travail/des coûts supplémentaires ou un investissement initial risque de creuser l'écart de ressources et de faire concurrence aux petits exploitants qui n'ont pas les moyens d'utiliser ces nouvelles technologies.	
<i>Autonomisation des femmes (maîtrise du temps, du travail, des biens et des revenus)</i>	
La réduction de l'accès des femmes aux ressources (par exemple dans le cadre de projets qui orientent la production vers des cultures ou des élevages dominés par des hommes, ou d'activités génératrices de revenus qui renforcent les déséquilibres de pouvoir entre femmes et hommes) peut menacer la nutrition du foyer.	
Les interventions qui exigent davantage de main-d'œuvre féminine risquent de nuire à leur nutrition en raison de leur travail physique et de réduire le temps dont elles disposent pour s'occuper de leurs enfants et alimenter de manière optimale leurs nourrissons (y compris en allaitant). Tout cela a des effets sur la santé des enfants et leur état nutritionnel.	
<i>Normes et connaissances nutritionnelles</i>	
La promotion excessive des aliments d'origine animale peut entraîner des risques accrus pour la santé (comme des maladies chroniques) et la consommation de lait de vache ou de chèvre peut entraîner un recul des pratiques d'allaitement, notamment chez les nourrissons.	

Source: FAO, 2020a.

Encadré 2. BISP, le programme pakistanais de soutien aux revenus Benazir pour rendre la protection sociale davantage sensible à la nutrition

En 2015, l'équipe de ce pays SUN a inclus le programme de soutien aux revenus Benazir (BISP) dans l'exercice d'analyse budgétaire. Dans le cadre du suivi de ce programme, elle a constaté que la nutrition n'était pas prise en compte dans le ciblage des groupes de population et le calcul du montant des fonds transférés. En 2019, le programme BISP, dont la mise en œuvre avait commencé dix ans plus tôt, bénéficiait de davantage de fonds et d'une couverture plus large, et l'équipe du pays SUN assurait le suivi des allocations dans le domaine nutritionnel depuis cinq ans. Compte tenu de la situation, la directrice du BISP, Doc. Sania Nishtar, a annoncé que le nouveau programme-cadre Ehsaas serait mis en œuvre par l'agence du BISP⁵. Ce programme Ehsaas de protection sociale est basé sur des transferts de fonds dans le cadre duquel la nutrition occupe une place centrale au titre de composante de capital humain. Ses fonds ont une affectation spéciale.

Comme bon nombre d'autres exemples, le programme BISP du Pakistan montre que les pays SUN peuvent identifier des programmes pertinents pour la nutrition et déployer des efforts pour accroître les fonds et accorder une plus grande place à la nutrition. Le BISP démontre bien qu'une fois les programmes identifiés, comme ça a été le cas en 2015, la mission consiste à en renforcer la contribution en faveur de la nutrition. L'intégration de transferts de fonds assortis de conditions pour les femmes enceintes et les jeunes enfants constitue un exemple d'approche technique défendue au sein du Mouvement SUN.

POINTS IMPORTANTS À RETENIR:

- La troisième étape de la méthodologie consiste à **valider et à inclure ou non des lignes budgétaires de l'agriculture et des systèmes alimentaires.**
- Pour les lignes budgétaires classées en tant que lignes «**potentiellement sensibles à la nutrition**», il est recommandé **de travailler avec les gestionnaires de budget et les gestionnaires de programmes pour appréhender les détails et valider l'inclusion ou non des rubriques budgétaires.**
- Il convient également d'accorder une attention particulière aux **effets néfastes potentiels des programmes sur la nutrition** lors de la validation de l'inclusion ou non d'une ligne budgétaire.

⁵ Communiqué de presse du Doc. Sania Nishtar (journal pakistanais): <https://nation.com.pk/21-Apr-2019/bisp-to-execute-two-new-social-protection-programmes-dr-sania-nishtar>

Annexes

Annexe A. Exemples de lignes budgétaires par catégorie

Exemples de lignes budgétaires classées comme étant «spécifiques à la nutrition»

Secteur	Typologie	Rubrique budgétaire	Description de la rubrique budgétaire
Agriculture et systèmes alimentaires	Enrichissement des aliments	Appui à la transformation des aliments avec le PAM et fortification et distribution de produits renforcés en micronutriments avec l'Unicef (Congo)	Conforter le rôle stratégique de l'état dans l'économie et la sphère sociale
		Alimentos Nutricionalmente Mejorados Y Fortificados (Guatemala)	Alimentos Nutricionalmente Mejorados Y Fortificados
		Programa Nacional Para Fortalecimiento Da Cadeia De Sementes (Mozambique)	S/O

Exemples de lignes budgétaires classées en tant qu'investissements sensibles à la nutrition

Secteur	Typologie	Rubrique budgétaire	Description de la rubrique budgétaire
Agriculture et systèmes alimentaires	Développement agricole de denrées autres que des denrées de base	Arbres fruitiers (Burundi)	C'est un programme de plantation d'arbres fruitiers de différentes espèces pour rendre disponible à la population beaucoup de fruits pour la consommation. Ces fruits sont considérés comme des aliments à haute valeur nutritive.
	Pêche	Contrepartie au projet de technologie post-capture (Burundi)	Le projet vise à réduire les pertes post-capture sur les poissons pêchés en mettant à la disposition des pêcheurs des infrastructures de conservation après la pêche et pendant le transport. Ainsi, la qualité du poisson est sauvegardée et la quantité de poisson disponible pour la consommation du poisson augmente, ce qui permettra à plusieurs ménages de consommer du poisson qui contribue à l'amélioration nutritionnelle.
	Sécurité sanitaire des aliments	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (Laos)	Utilisation, accès et disponibilité des aliments. Soutien à la production et à la consommation de légumineuses, légumes et huiles nutritifs, avec la fourniture d'intrants et d'infrastructures à petite échelle
	Sécurité alimentaire	Diversification des produits pour soutenir la sécurité alimentaire (Indonésie)	Diversification des produits pour soutenir la sécurité alimentaire (développement de l'industrie des farines autres que le blé)
	Élevage	Lutte contre la pauvreté des femmes en fournissant des génisses et des	S/O

Secteur	Typologie	Rubrique budgétaire	Description de la rubrique budgétaire
		moutons/chèvres au Pendjab (Pakistan)	
	Développement rural	Développement des femmes rurales par l'amélioration technique élevage volaille (Madagascar)	S/O
	Repas scolaires	Programme de repas scolaires (Laos)	Éducation en lien avec la nutrition. Fourniture de repas scolaires
	Aide d'urgence/humanitaire	Aide alimentaire (programme d'alimentation complémentaire) (Botswana)	Aide alimentaire (programme d'alimentation complémentaire)

Exemples de lignes budgétaires classées en tant que lignes «potentiellement sensibles à la nutrition»

Secteur	Typologie	Rubrique budgétaire	Description de la rubrique budgétaire
Systèmes alimentaires et agricoles	Services agricoles	Système de formation à la stabilisation agricole (Indonésie)	Développer la formation institutionnelle et des instituts de formation des exploitants agricoles; améliorer la qualité de la formation agricole de main-d'œuvre et l'amplifier
	Développement rural	Caisse de développement du crédit rural (Tchad)	Une activité de microfinance qui impacte favorablement la production agricole. L'expérience des caisses d'épargne autogérées au Guéra dans le cadre du projet de sécurité alimentaire est un bel exemple de réussite.
	Sécurité alimentaire	Agriculture et sylviculture (Soudan du Sud)	Améliorer le système d'information sur la sécurité alimentaire, créer des fermes-modèles au niveau local, fournir des intrants et renforcer les capacités, améliorer les connaissances et les compétences des exploitants agricoles, prévenir l'invasion de parasites et l'arrivée de maladies dans le pays, gérer et améliorer les machines et autres outils agricoles.
	Pêche	Appui au développement participatif de la pêche artisanale (Bénin)	Ces projets contribuent à l'accroissement des niveaux de production et de compétitivité des filières halieutiques tout en adaptant les systèmes de production au contexte socioéconomique.
	Élevage	Programmes de développement de l'élevage et de la production de produits laitiers au Pendjab (Pakistan)	Soutenir le développement de l'élevage dans un contexte visant à aider les exploitants agricoles à tirer des revenus de l'élevage en déployant intelligemment les investissements publics et en soutenant les initiatives et les investissements privés dans le secteur pour réduire la pauvreté, renforcer la sécurité alimentaire et générer des excédents exportables.
	Développement rural	Programmes/projets (Guinée-Bissau)	Projecto de reforço das capacidades dos pequenos produtores em zonas suburbanas
	Transferts de fonds/programmes de	Assurance pour la protection sociale (transferts monétaires)	Appuyer la mise en œuvre de transferts monétaires assortis de conditions pour les

Secteur	Typologie	Rubrique budgétaire	Description de la rubrique budgétaire
	protection sociale	assortis de conditions/PKH (Indonésie)	familles très pauvres (Rumah Tangga Sangat Miskin)

Annexe B. Glossaire

Malnutrition	Condition physiologique anormale provoquée par une consommation inadéquate, déséquilibrée ou excessive de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition inclut la dénutrition et la surnutrition, ainsi que les carences en micronutriments.
Dénutrition	Conséquence d'une sous-alimentation, d'une mauvaise assimilation et/ou d'une utilisation biologique déficiente des nutriments consommés liée à des maladies infectieuses à répétition, se traduisant par une <u>insuffisance pondérale</u> par rapport à l'âge, ou une taille trop petite par rapport à l'âge (<u>retard de croissance</u>), ou une dangereuse maigreur compte tenu de la taille (<u>émaciation</u>), ou encore une carence en vitamines et en minéraux (malnutrition par carence en micronutriments).
Carence en micronutriments	Présence insuffisante des vitamines, minéraux et/ou oligoéléments qui sont indispensables en petites quantités au bon fonctionnement, à la croissance et au métabolisme d'un organisme vivant. Aussi appelée « faim cachée », il peut être difficile de la déceler juste en observant l'apparence physique de la personne concernée (une personne peut souffrir de carence en micronutriments et avoir une taille et un poids normaux).
Surpoids et obésité	Lorsque le poids d'une personne est supérieur à la normale par rapport à sa taille, cela signifie qu'elle est suralimentée. Pour un adulte, le surpoids correspond à un indice de masse corporelle (IMC) (c.-à-d. poids en kilogrammes/taille en mètre ²) supérieur à 25 mais inférieur à 30, et l'obésité à un IMC supérieur ou égal à 30.
Régimes alimentaires sains, équilibrés et durables	Habitudes alimentaires qui remplissent les objectifs des Principes directeurs des régimes alimentaires sains et durables (FAO/OMS, 2019), à savoir: promouvoir tous les aspects de la santé et du bien-être des individus; présenter une pression et un impact environnementaux faibles; être accessibles, abordables, sûrs et équitables; et être culturellement acceptables.
Systèmes alimentaires	Concept dit « descriptif » qui recouvre l'ensemble des divers éléments et activités, dont le processus mène à la production et à la consommation de denrées alimentaires, ainsi que leurs interdépendances. Il débouche sur des résultats sur le plan de la sécurité alimentaire ainsi que sur un large éventail d'autres résultats socioéconomiques et environnementaux. Il englobe trois composantes: les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les environnements alimentaires et le comportement des consommateurs.

Chaîne d'approvisionnement alimentaire	Elle englobe toutes les activités de la production à la consommation, y compris la production, le stockage, la distribution, la transformation, l'emballage, la vente de détail et la commercialisation.
Environnement alimentaire	Contexte physique, économique, politique et socioculturel dans le cadre duquel chaque consommateur entretient des liens avec le système alimentaire pour acheter, préparer et consommer des denrées alimentaires. Les principaux éléments de l'environnement alimentaire ayant une influence sur les choix alimentaires, l'acceptabilité d'un aliment et les régimes alimentaires sont: l'accès physique et économique aux denrées alimentaires (proximité et caractère abordable des aliments), la promotion des aliments, la publicité et l'information, ainsi que la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.
Comportement des consommateurs	Choix des consommateurs, à titre individuel ou pour un foyer, concernant l'achat, le stockage, la préparation et la consommation de denrées alimentaires, y compris leur répartition au sein du foyer (notamment leur répartition entre hommes et femmes, l'alimentation des enfants).
Pertes et gaspillage de denrées alimentaires	Les pertes de denrées alimentaires correspondent à une diminution de la quantité ou de la qualité de la nourriture résultant de décisions et de mesures prises par les fournisseurs de denrées alimentaires dans la chaîne d'approvisionnement (à l'exclusion des détaillants, des services de restauration et des consommateurs). Le gaspillage de denrées alimentaires correspond à une diminution de la quantité ou de la qualité de la nourriture résultant de décisions et de mesures prises par les détaillants, les services de restauration et les consommateurs.
Disponibilité des denrées alimentaires	Quantité d'aliments accessibles physiquement et destinés à être consommés sur une période donnée.
Accessibilité aux denrées alimentaires	Capacité à acheter des aliments physiquement, économiquement et socialement à titre individuel ou pour un foyer.
Accessibilité économique des denrées alimentaires	Prix des aliments par rapport au coût d'autres denrées alimentaires ou par rapport au niveau de revenu de la population.

Source: glossaire adapté de la révision de la vision et de la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition (à venir).

Annexe C. Outils de suivi financier pour la nutrition

Outil	Dépenses de nutrition comprises/ exclues	Fréquence de collecte des données	Conseils aux pays	Utilisation par les pays
Analyse budgétaire de la nutrition	Allocations budgétaires et dépenses nationales (si elles sont disponibles) du ministère, du service, de l'agence et à l'échelle infranationale La possibilité d'isoler les rubriques budgétaires pertinentes en matière de nutrition dépend du niveau de détail de la structure budgétaire, qui s'arrête généralement au niveau du programme. Actuellement, il n'est possible d'isoler les rubriques budgétaires consacrées à la nutrition que dans un petit nombre de pays. L'analyse budgétaire est multisectorielle.	Annuelle. Dans certains cas, elle peut être plus fréquente s'il existe des rapports d'exécution trimestriels ou semestriels.	Des conseils sont disponibles aux liens suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Note d'orientation pour l'analyse budgétaire du Mouvement SUN. • Outil d'analyse budgétaire pour la nutrition – SPRING (en anglais). • Plaidoyer budgétaire pour la nutrition – ACF, Save the Children et Mouvement SUN. 	Plus de 50 pays en 2019
Examens des dépenses publiques (EDP) pour la nutrition	En règle générale, les dépenses publiques (pas les investissements privés) et, si possible, les investissements de sources extérieures (aide extérieure) Un EDP définit ses propres limites de classification et peut donc couvrir des interventions multisectorielles comme la nutrition. Les EDP peuvent évaluer l'efficacité du financement (l'écart entre le budget prévu et le budget réel ou les difficultés institutionnelles, par exemple).	Généralement conçus comme des examens «ponctuels». Ne sont pas institutionnalisés ni menés de façon régulière.	Pas de conseils spécifiques pour la nutrition. Les outils EDP de la Banque mondiale fournissent quelques orientations générales.	Tanzanie (2011/2012 et 2017/2018); Bangladesh (2018), Pakistan (2019, à venir); Ouganda (2019, à venir); Sri Lanka (2019, à venir); Éthiopie.
Cartographie des actions et des acteurs engagés dans la nutrition (<i>module d'analyse financière inclus</i>)	Outil* recueillant des données de gouvernements et de partenaires du développement contribuant aux principales actions définies à l'échelon national dans le domaine de la nutrition. Cette cartographie permet de connaître les montants alloués en faveur de chaque action pour la nutrition en fonction des différentes sources, les lieux d'intervention et le nombre de bénéficiaires touchés, ce qui permet de recenser les lacunes	Mise en œuvre prévue chaque année ou en fonction du cycle de programmation et du contexte dans le pays.	Les documents d'orientation et d'assistance technique sont fournis sur demande par le Secrétariat SUN. Les équipes multisectorielles des pays suivent des formations à l'outil sur site pour être capables de réaliser les exercices au besoin.	Le nouveau modèle d'analyse financière a été récemment élaboré et n'a pas encore été mis en œuvre au niveau national.

Outil	Dépenses de nutrition comprises/ exclues	Fréquence de collecte des données	Conseils aux pays	Utilisation par les pays
	dans la mise en œuvre et le financement de la nutrition à l'échelon national et infranational. *Logiciel District Health Information Software, Version 2 (DHIS2)			
Système des comptes de la santé	Les dépenses publiques et privées en matière de nutrition ayant un objectif de santé, y compris celles provenant de divers secteurs et de sources externes. Dans la mesure du possible, il s'appuie sur les dépenses réelles (et non sur les allocations ou les engagements budgétaires). Les dépenses pour la nutrition se concentrent sur les «carences nutritionnelles», lorsque des données sont disponibles sur les dépenses de santé par indicateur de maladie et qu'elles sont définies au niveau local (par exemple les agences pour la nutrition dans les dépenses par type d'institution).	Prévu pour être réalisé chaque année, dans la mesure du possible. Cependant, le suivi détaillé des dépenses de nutrition qui couvrent les dépenses de nutrition liées à la santé peut être effectué de façon moins régulière.	Les activités pour la nutrition au sein du secteur de la santé sont couvertes par les Directives sur la mise en œuvre du Système de comptes de la santé (en anglais) .	Base de données des dépenses de santé à l'échelle mondiale, données sur la nutrition pour 38 pays (en anglais).
Outil de cartographie des ressources de la CHAI	Couvre les dépenses de santé des budgets nationaux et des ressources des donateurs, avec la possibilité d'importer des dépenses privées. Il inclut les allocations budgétaires ainsi que les dépenses réelles. Les limites sont définies de manière approximative et peuvent être adaptées pour couvrir la nutrition dans le domaine de la santé, mais il ne s'agit pas d'un outil multisectoriel.	Conçu pour être utilisé régulièrement. Trois des cinq pays qui utilisent cet outil procèdent à des itérations annuelles.	Aucun n'est disponible.	Malawi, Rwanda, Libéria, Lesotho, Zimbabwe
Enquête sur la traçabilité des dépenses publiques (PETS)	Outil pour les unités publiques (et les autres unités en cas de sous-traitance) qui participent à la prestation de services. La PETS s'appuie largement sur les registres administratifs et comptables et, de ce fait, la possibilité d'isoler les dépenses de nutrition dépend de la mesure dans laquelle celles-ci sont isolées dans les unités administratives.	Généralement conçus comme des examens «ponctuels». Ne sont pas institutionnalisés ni menés de façon régulière.	Des conseils sont disponibles aux liens suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble de la PETS. • Outils et pratiques pour la PETS. 	29 pays à travers le monde en 2009 ²⁵

Source: MQSUN+ (2020) et inclusion de la cartographie des actions et des acteurs engagés dans la nutrition du Réseau des Nations Unies pour le SUN

Références

- Action contre la Faim, Save the Children et SUN Sénégal.** 2017. *Plaidoyer budgétaire pour la nutrition: Manuel destiné aux acteurs de la société civile* <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/plaidoyer-budgetaire-pour-la-nutrition-manuel-destine-aux-acteurs-de-la-societe-civile/>
- Bhutta, Z. A., Das, J. K., Rizvi, A., Gaffey, M. F., Walker, N., Horton, S., Black, R. E.** 2013. Evidence-based interventions for improvement of maternal and child nutrition: What can be done and at what cost? *The Lancet*, 382(9890), 452–477. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60996-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60996-4)
- FAO.** 2019. *Régimes alimentaires sains et durables, principes directeurs*. Rome. <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA6640FR>
- FAO.** 2020. *Analysis of nutrition-sensitive national budgets in agriculture and food systems (Analyse des budgets nationaux sensibles à la nutrition dans les systèmes alimentaires et agricoles)*. Disponible sur demande: nutrition-policies@fao.org
- FAO.** 2020a. Integrating Nutrition and Health into FAO Environmental and Social Standards (Intégration de la santé et de la nutrition dans les normes sociales et environnementales de la FAO), à venir.
- FAO.** 2020b. *Nutrition Marker Guidance Note (Note d'orientation sur les marqueurs de la nutrition)*. Disponible sur demande: nutrition-policies@fao.org
- FAO.** 2020c. Revised Strategy and Vision for FAO's work in Nutrition (Révision de la stratégie et de la vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition), à venir
- Fracassi, P., Picanyol, C., Knechtel, W., D'Alimonte, M., Gary, A., Pomeroy-Stevens, A., & Watts, R.** 2020. *Analyse budgétaire pour la nutrition: Note d'orientation pour les pays*. Disponible sur: <https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2020/05/2020-Analyse-Budg%C3%A9taire-pour-la-Nutrition.pdf>
- HLPE.** 2017. Nutrition et systèmes alimentaires. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale Rome. <http://www.fao.org/3/I7846FR/i7846fr.pdf>
- Mouvement SUN.** *Suivi des investissements en faveur de la nutrition*. Extrait de <https://scalingupnutrition.org/fr/echange-et-apprentissage-mutuels/planification-et-mise-en-oeuvre/assurer-le-suivi-des-investissements-en-faveur-de-la-nutrition/>
- Mouvement SUN et MQSUN+.** 2020. *Consignes supplémentaires pour l'analyse budgétaire SUN Mise à jour des consignes pour les pays*. <https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2020/05/Consignes-Suppl%C3%A9mentaires-Pour-L%E2%80%99Analyse-Budg%C3%A9taire-Sun.pdf>

